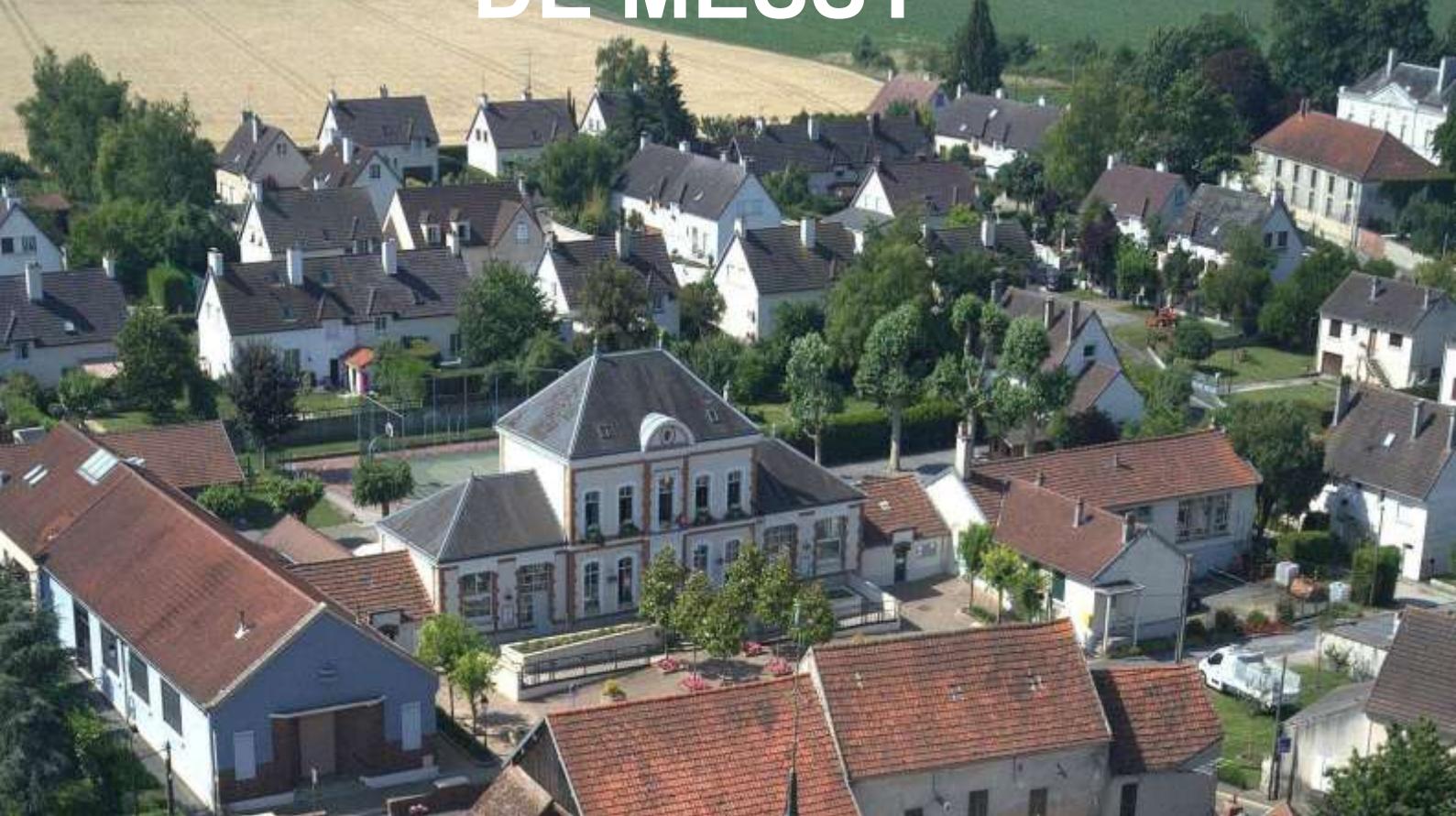


LA GAZETTE DE MESSY



Octobre 2025

Mairie de Messy

10, rue Michel Cheverry

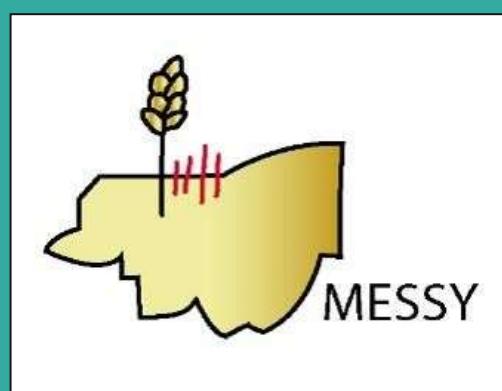
77410 Messy

E-mail :

mairie77410@messy.fr

Site internet : messy.fr

Facebook : [mairie-de-messy-officiel](#)



Le mot du Maire



Chères Messiennes, Chers Messiens,

Une nouvelle année scolaire débute sous les meilleurs auspices.

L'engagement de la municipalité et de l'équipe enseignante ont fait de cette rentrée une réussite pour nos enfants.

Tout était en place pour accueillir les élèves de l'école Jehan de Brie.

L'école compte aujourd'hui 7 classes dont 2 en maternelle et 5 en élémentaire. Nos 178 élèves sont près de 150 à fréquenter la cantine et une quarantaine inscrite au centre aéré. C'est une vraie réussite pour nous et nous en sommes fiers. Un grand merci pour votre confiance.

La période estivale a été pour nous l'occasion de travaux et de réaménagements dans l'ensemble du village. Ainsi nous avons fait retracer les marquages au sol qui le nécessitaient. Nous avons aussi rajouté deux nouveaux passages piétons (route de Charny et route de St Mesmes) pour permettre de se rendre au centre-ville en toute sécurité.

Dans le calendrier contraint d'une commune les 6 premiers mois sont consacrés aux montages des projets d'investissement et demandes de subventions et le dernier trimestre permet la réalisation des travaux.

En 2025 nous sommes de nouveau soutenus par le Département et la Région dans nos projets. Le financement à 80% du changement de l'éclairage public est une véritable réussite.

Nous continuons aussi à travailler sur le transport à Messy. Après avoir sollicité tous les acteurs du transport, j'ai saisi les services de Madame Pécresse qui a répondu favorablement à notre demande et qui nous a mis en relation avec IDF mobilités pour faire avancer le sujet.

Je ne lâcherai pas ces services tant qu'ils ne nous auront pas apporté une solution qui nous convienne.

Cela restera notre priorité.

Je souhaite qu'ensemble nous continuions à faire avancer notre village.

Carlos NETO

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Carlos NETO".

Rétrospective 2025



Journée écolo



Carnaval



Chasse aux œufs



Commémoration



Fête de la Saint Pierre

Commémorations

❖ Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 39-45

Pour marquer le 80^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 39-45, la commune de Messy à souhaité, à son niveau, proposer une cérémonie différente des autres, avec l'aide du conseil municipal des enfants et des élèves qui ont accepté de participer en costumes d'époque, chinés et fabriqués pas des habitants de Messy.



❖ Commémoration de la libération de Messy le 29 aout 1944

« Dans la matinée du 28 août 1944, les chars tigres allemands sont stationnés dans le clos Barizet (actuellement l'Orée des champs) et le chemin du Bray. Leur commandant désigne un nouveau garde-champêtre, Monsieur Leclerc, appelé Reichmarck par la population de Messy. L'officier allemand constraint ce dernier ainsi que le maire à désigner douze otages parmi les hommes présents dans le pays (M.M. Barizet, Fouess, Bignolet Gustave, Jankosky père et fils, Lepaky, Wachet et son beau-père, Béthune, Hélin, Quinet, Latouche). Rassemblés sous le hangar du clos Barizet, ils doivent garantir de leur vie la sécurité de l'occupant.

Vers 19 heures, un avion de reconnaissance de l'armée américaine passe dans le ciel de Messy Dès sa disparition à l'horizon, les chars s'ébranlent, sortent du chemin de Bray, traversent le pays et prennent la route de Saint-Mesmes. Un officier donne l'ordre de libérer les otages, mais un autre leur conseille de se sauver par le Rû du Gué Poiré pour éviter d'être mitraillés par un char ou par des mitrailleuses qui surveillent la traversée du village à l'abri de ballots de paille.

Vers 9 heures du soir, les premiers obus tirés par l'artillerie américaine qui se trouve sur la route de Chauconin à Villeroy, tombent derrière la dimeresse. Toutes les trois à quatre minutes, une salve d'obus tombe sur le pays. A 22h20, un obus tombé sur le clocher bloque les aiguilles de l'horloge. Au bout du chemin des Graviers, une meule de paille prend feu. Un obus éclate sur la poutre maîtresse d'une maison de la Grande Rue .

Le mardi 29 août, vers 2 heures du matin, le bombardement cesse. Des troupes allemandes circulent toujours sur la route de Claye à Saint-Mesmes. A 9 heures, M. Desmet me réveille et me dit que les Américains sont à Messy. Je vais chercher du secours, car dans la nuit du bombardement, personne n'était venu à mon appel pour soigner ou transporter les blessés en dehors de l'abri. Arrivé à la ferme, j'explique à Mme Bouquin que trois de ses employés sont blessés. Elle prévient les Américains qui évacuent M. Decoudun vers un hôpital de campagne où il meurt des suites de ses blessures. Mme Bouquin m'apprend que M. Annotel a été tué dans son abri et M. Jagla a été blessé dans le sien. Elle me demande d'aller à la ferme Barizet où il y aurait des morts. Accompagné de M. Rosiac père et de M. Robert Maurice, je me rends sur place. Devant la demeure de M. Golebiesky, deux personnes nous appellent . Nous les suivons et découvrons dans la tranchée servant d'abri les corps de Mme Golebiesky, de ses filles Nathalia et Cécile, ainsi que le corps de Mme Trela.

Dans l'après-midi du 29 août, le petit Novak est écrasé par un G.M.C., de l'armée américaine, à la suite d'une fausse manœuvre sur la route de Saint-Mesmes.

Voilà, il a fallu le passage des chars allemands pour que notre petit village n'accueille pas dans la joie la libération de Messy par les troupes du Général Patton. »

Souvenirs de Monsieur HABERT Fernand.



Nouveautés

- Installation de nouveaux bancs, poubelles, support à vélos au city et au parc de jeux.
Tout dernièrement un passage piéton en pierre a été réalisé pour éviter de se salir les chaussures en hiver !



Posés suite à vos demandes, prenez en soin

- Transformation de l'ancienne Poste en studio prêt à être loué.



Reste à faire en 2025...

- Equiper la salle des Fêtes d'une pompe à chaleur pour un meilleur confort et pour diminuer la facture énergétique de la commune. Ce projet est financé à 60% par le département.
- Remplacer nos feux rouges par une nouvelle signalisation plus sécurisée, pour garantir une meilleure sécurité des piétons et des véhicules.
- Abaisser les plafonds des 2 salles de classe les plus anciennes pour gagner en isolation thermique.
- En début d'année 2026 nous allons installer une borne de recharge pour les véhicules électriques sur le parking des Bienvenus et une seconde dans le secteur de la mairie. Le coût est intégralement pris en charge par un organisme privé.
- Il y a maintenant deux ans nous avions éteint un lampadaire sur deux pour faire des économies en matière de dépenses énergétiques. Force de travail et d'acharnement nous avons obtenu les subventions pour remplacer notre éclairage public vieillissant. Ce projet de 73000 € est subventionné à 80% par le Département, la Région et le SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne). Nous allons dans les prochains mois remplacer nos vieilles ampoules par un éclairage en LED moins énergivore sur l'ensemble du parc. Ce qui nous permettra la remise en route de tous les lampadaires.

Depuis plusieurs années nous nous efforçons de réduire les coûts énergétiques de toutes nos installations, qui sont financés par vos impôts.

Cela nous permet d'investir davantage dans les infrastructures dont nous avons besoin.

Le verger

5 ans sont passés depuis la plantation des premiers arbres et l'aménagement du verger.

La Safer (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) vient contrôler l'état du verger tous les 6 mois et nous établit un rapport détaillé dont voici un extrait :

120 arbres fruitiers plantés, une vingtaine de décédés ce qui était la prévision que nous avions établie en 2021. Cet été nous avons eu une grande production de prunes et de mirabelles, nous sommes en pleine production de pommes de petite taille dû à la jeunesse des arbres et dans quelques semaines les poires arriveront à maturité. Les habitants de Messy qui le souhaitent peuvent cueillir les fruits à condition de ne pas abîmer les plantations.

84 sortes d'arbustes différents qui sont tous en pleine forme et une prairie fleurie qui continue de nous émerveiller.

Concernant les oiseaux, en 2024, 76 espèces sont connues sur la commune de Messy (dont 30 espèces nicheuses possibles, probables ou certaines).

Les suivis ornithologiques réalisés depuis 2018 ont également été pris en compte dans l'analyse bibliographique. Ces derniers ont permis de mettre en évidence 12 espèces protégées et/ou patrimoniales.

Parmi les espèces évoquées dans la bibliographie, 28 sont considérées comme protégées et/ou patrimoniales au regard de leur statut de conservation en région Ile-de-France :

Accenteur mouchet, Alouette des champs, Bergeronnette grise, Bergeronnette printanière, Bouscarle de Cetti, Bruant des roseaux, Bruant jaune, Bruant proyer, Caille des blés, Chardonneret élégant, Coucou gris, Fauvette des jardins, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Loriot d'Europe, Martin-pêcheur d'Europe, Martinet noir, Milan noir, Moineau domestique, Moineau friquet, Perdrix grise, Pic épeichette, Pouillot fitis, Râle d'eau, Tarier pâtre, Verdier d'Europe.

Les habitats ouverts voient leurs cortèges floristiques évoluer et se stabiliser progressivement autour des friches prairiales. Les plantations arbustives se développent correctement et se sont densifiées depuis 2020.

On note toutefois une stabilisation de la richesse floristique observée autour de 80 espèces. A noter que les conditions climatiques et météorologiques de l'année 2024, qui ont été très nuageuses et humides notamment au printemps, ont pu limiter le développement et l'activité de certaines espèces, réduisant de fait leur détectabilité. Ainsi certains indicateurs, notamment la richesse spécifique observée d'insectes et de flore, a été exceptionnellement basse.

En ce qui concerne les espèces ciblées :

La Linotte mélodieuse, le Chardonneret élégant, la Fauvette grisette et l'Hypolaïs polyglotte sont régulièrement observés depuis le début des suivis. Le développement de fourrés et la restauration de friches prairiales leur sont favorables.

Le Conocéphale gracieux a été observé une seule fois en 2021, mais l'espèce peut être considérée comme toujours présente au vu des habitats présents.

Des prospections au crépuscule permettraient de maximiser les chances de contact auditif. 3 nouvelles espèces sont à noter : La Fauvette des jardins et le Tarier pâtre, avec respectivement 1 mâle chanteur. Grâce aux mesures compensatoires et à la gestion appliquée, les deux espèces trouvent désormais des conditions favorables à leur reproduction.

La Faucon crécerelle, perché sur un peuplier à l'affut (pas de caractère reproducteur observé). L'espèce était probablement déjà présente auparavant. La restauration de friches prairiales est favorable à son alimentation.

Les observations laissent présager une évolution positive pour les autres oiseaux de ce cortège.

La seule espèce non observée est la Fauvette babillarde. Les milieux arbustifs se sont bien développés et sont dans une bonne trajectoire d'évolution, semblant favorables à l'accueil futur de cette espèce.

Nous avons il y a quelques mois fait ajouter par un apiculteur des ruches que nous agrémenterons de fleurs pour produire le miel de Messy.

Seule contrariété, beaucoup de crottes de chiens sont retrouvées sur place.

Pour rappel, les chiens tenus en laisse sont tolérés dans le verger. Les propriétaires de chiens doivent ramasser les besoins de leur animal, sinon nous serons dans l'obligation de verbaliser. Des panneaux seront mis dans ce sens très rapidement. Ce verger ne peut pas devenir un parc à crottes.

Bien sûr cela s'applique également dans toute la commune !

Merci de votre vigilance.



Le centre aéré

Nouvelle année, nouveaux animateurs, nouveaux projets.

Comme chaque début d'année et suite au changement du personnel d'animation, nous sommes dans l'obligation de demander la pièce d'identité des personnes venant récupérer les enfants.

Ceci est fait pour la sécurité de vos enfants



L'équipe d'animation

ACM MESSY



Cindy
ATSEM

Paulina
Directrice

Laurence
ATSEM



Sonia
Animatrice



Cyrielle
Animatrice



Elodie
Animatrice



Maeva
Animatrice



Repas des Anciens

Dimanche 28 septembre, comme tous les ans, s'est déroulé dans la joie et le bonne humeur le repas des Anciens sur le thème de la montagne et entièrement offert par la municipalité.

Une tartiflette géante a été réalisée grâce à nos grands plats étrennés à la St Pierre, et aux talents de nos cuisiniers. La salle a été décorée avec les réalisations des enfants du périscolaire et du centre aéré.



Intervillages 2025

Un grand merci aux jeunes athlètes Messiens pour leur engagement dans cet évènement intercommunal.



Banc de l'amitié

On l'appelle « banc de l'amitié », « banc des copains », parfois « banc anti-isolement ». A la demande des conseillers municipaux des enfants. Ce banc a été décoré par leurs soins et installé dans la cour de l'école. Ce dispositif propose aux élèves timides ou esseulés pendant la pause de ne pas le rester trop longtemps. Depuis le mois de septembre, il suscite l'engouement, d'abord parce qu'il permet de montrer que l'on est mal à l'aise, sans avoir à le dire avec des mots.



Octobre ROSE 2025

La troisième édition de « Jeu de piste, je dépiste » s'est tenue le samedi 03 octobre 2025 sur l'île de loisirs de Jablines-Annet. Les participants, réunis en équipes, ont pris le départ à 10h juste après un échauffement musical dès 9h30. Jeux d'orientation, défis sportifs, stands de prévention et animations musicales ont rythmé cette matinée conviviale et solidaire, placée sous le signe de la mobilisation contre le cancer du sein.

Comme chaque année la commune de Messy était solidaire de cet événement.



Le club des 19

Ce dimanche a eu lieu l'annuel repas du club des 19 avec la participation d'une quinzaine de personnes de Messy, qui ont passé un très bon après-midi de fêtes.



Liaison routière de l'Est Francilien

Le Département de Seine-et-Marne lance la dernière phase des travaux de la Liaison Routière de l'Est Francilien (LREF), un projet structurant qui reliera Meaux à l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle. Ce nouvel axe vise à améliorer la desserte du nord du territoire, fluidifier le trafic et renforcer la qualité de vie des Seine-et-Marnais.

En améliorant la connexion entre Meaux et l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, le département facilitera la mobilité des habitants et renforcera l'attractivité économique du département. Ce projet ambitieux marque aussi une étape essentielle vers la création d'un véritable contournement Est francilien reliant l'A1, l'A4 et l'A5.

Cet ambitieux projet, dont les travaux s'étendent jusqu'en 2030, a pour objectifs :

- D'améliorer la desserte de la plateforme aéroportuaire depuis l'est du département
- De désaturer la RD 212, avec une baisse estimée de 40 % du trafic d'ici 2040

Le projet consiste en la création d'une nouvelle route à 2x2 voies d'environ 6 km, entre la RD 212 et la RN 3.

Le Département veille à minimiser l'impact environnemental du chantier et à préserver les milieux naturels.

La Vallée de la Beuvronne, où un viaduc sera créé, ainsi que le Grand Marais, bénéficieront de mesures de protection spécifiques.

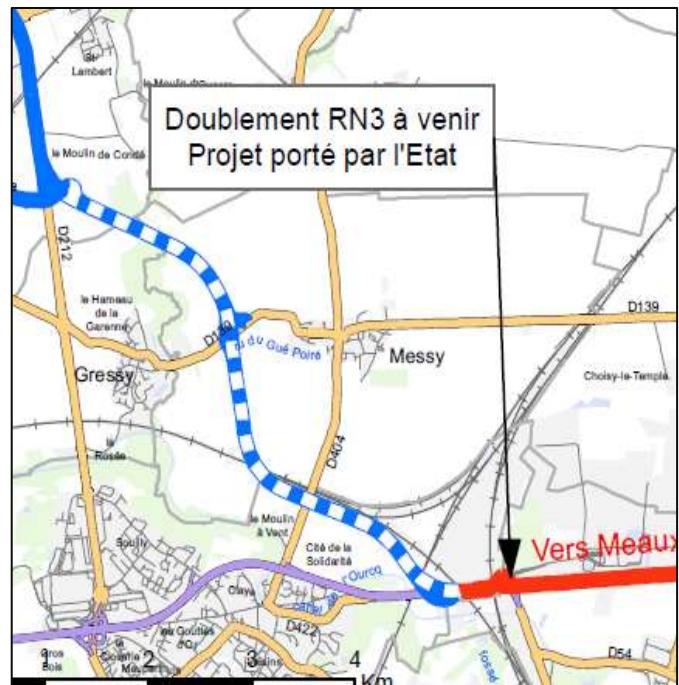
Des aménagements paysagers viendront renforcer l'intégration de la nouvelle voie dans son environnement : alignements d'arbres, vergers, boisements et végétalisation des abords des infrastructures ferroviaires.

Enfin, le traitement des eaux de ruissellement sera assuré par des noues végétalisées, fossés peu profonds et larges permettant de filtrer naturellement les polluants avant rejet dans le milieu naturel.

Les travaux débutent en octobre 2025 sur le secteur de Claye-Souilly, pour une durée estimée à deux ans.

Un abaissement de la limitation de vitesse à 70km/h sera mis en place sur la RN3 au niveau de la zone d'entrée et de sortie de chantier. Des restrictions de circulation seront prévues selon les phases des travaux sur la route nationale et les routes départementales du secteur (courant 2026 : RD404 fermée 8 mois, RN3 sur 3 jours).

Les dates précises seront communiquées ultérieurement sur le site internet du Département.



Il nous a quitté

Édouard CHAROULET nous a quitté, nous avons une pensée particulière pour ce grand homme qui s'est impliqué dans la vie de notre village. Voici en quelques mots son histoire.

Né le 1er avril 1930 à PARIS 15^{ème} d'un père d'origine auvergnate et d'une mère suisse et française. L'aîné de 4 enfants dont 3 sœurs. Formation primaire et secondaire, enfance heureuse et quelque peu ternie avec la guerre 1939/1945 (exode, bombardements, occupation, restrictions...).

Entré au Collège de Juilly en 1937, évacué en mai 1940 suite à sa transformation en hôpital militaire, il a subi l'exode à Argenton dans la Creuse, pour revenir en région parisienne en 1943 à Louveciennes.

1950 - inscription à l'école Violet PARIS 15^{ème} pour intégrer la promotion 1951/54 avec en juin 54 le titre d'ingénieur EEMI (École d'Électricité Mécanique et Industrielle).

Il intègre sur titre en septembre 1954 l'École Supérieure de Soudage et de ses Applications (ESSA Bac + 6) pour obtenir le titre d'ingénieur ESSA en juin 1955. Appelé bon pour le Service Militaire en octobre 1955, affecté au 13^{ème} Bataillon du Génie à TRÈVES - RFA comme 2^{ème} SM (sapeur mineur). Muté au 31^{ème} Régiment du Génie à PORT.

Nommé Sous-Lieutenant le 1er avril 1957, Transféré du 11^{ème} Bataillon du Génie en Algérie dans la région d'ORLÉANSVILLE (Chleff) pour lequel il est désigné Officier précurseur adjoint (avril 1957).

Fin 1957, le Commandement Militaire lui délivre la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze.

En avril 1958 fin du service actif. Libéré de ses obligations militaires après 30 mois ; il entre en mai 1958 à l'institut de soudure, comme Ingénieur.

De novembre 1958 à décembre 1959, il est détaché auprès de la société Pechiney Fria en Guinée, comme inspecteur des travaux de soudure.

Il y fait la connaissance d'une jeune fille (ex « petite main » chez Dior), fille d'un ingénieur TP chargé des travaux de génie civil....

À son retour en France, il est envoyé dans le sud tunisien et Sahara pour encadrer les inspecteurs et radiologues de l'Institut de Soudure.

Fin août 1960 il est affecté à Alger comme responsable de l'équipe de contrôle de l'Institut de Soudure. En avril 1961 retour à Paris.

Fiançailles et mariage le 17 juin 1961 avec Monique DELAGE-DURAND. De cette union sont nés trois enfants.

1974 nommé Responsable au Département Assistance Technique,
1961 reprises de contact avec les autorités militaires,

1967 nommé capitaine,

1971 nommé Chef de Bataillon,

1978 nommé Lieutenant-Colonel,

1980 nommé Colonel,

1988 nommé Directeur des activités des Officiers de Réserve Génie en 1^{ère} RM.

Dans un autre domaine, habitant MESSY, il est approché par le futur Maire pour intégrer son Conseil Municipal en mars 1983 (1er mandat), puis successivement adjoint en 1989 et enfin 1er adjoint 1995 à 2008. Alors que la fonction de Maire lui a été proposée, il la refuse considérant que ses autres activités ne lui permettaient pas d'y consacrer le temps nécessaire.

En tant que 1er Adjoint il est chargé de l'urbanisme et des travaux, responsable des remembrements de terres agricoles après les travaux de la ligne TGV.

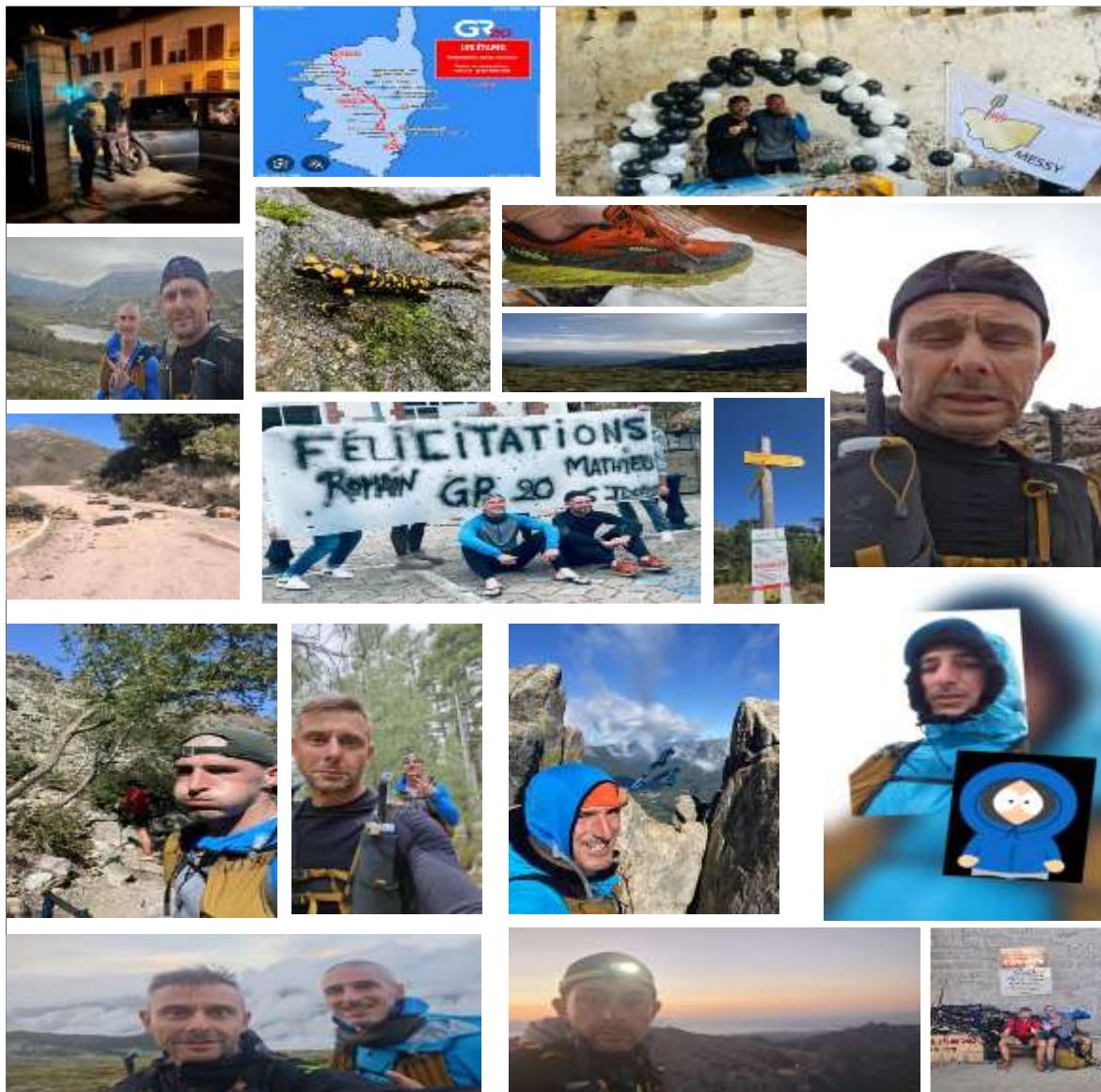
Décorations et distinctions :

- Chevalier de la Légion d'Honneur (à titre militaire) remis par le Général de Corps d'Armée FRANÇOISE lors d'une prise d'armes au 5ème Régiment du Génie à VERSAILLES le 3 décembre 2007
- Officier de l'Ordre National du Mérite
- Croix de la Valeur Militaire/ étoile bronze (Algérie)
- Médaille d'Argent (SMV)
- Lettre de Félicitations de la FNG fin 2012

« Aux grands hommes la commune de Messy reconnaissante »
Mes hommages mon colonel



Mise à l'honneur



En juin 2024, 2 aventuriers de Messy se sont lancés un défi, et si nous faisions le GR 20 ?
Après 1 an de préparation les voilà partis le 6 septembre 2025 au petit matin en direction de Calvi.

Le 7 septembre avant le lever du soleil ils se sont mis en route pour une aventure hors normes.

Suivie par une centaine de personnes avec des reportages et des photos quotidiennes ils ont réussi l'exploit de faire les 180km du GR 20 en 6 Jours !

Après avoir bravé le froid, le chaud les douleurs et avoir fait des rencontres dont ils se souviendront, ils ont été accueillis par quelque dizaines de Messiens et amis le 14 septembre sur la place de la mairie.

L'agenda de Messy

15 novembre : Brocante aux jouets

15 novembre : Animation Sel et Marne

22 novembre : Loto animé par l'association Amizades do Alto Minho

23 novembre : Tournoi de Sueca animé par l'association Amizades do Alto Minho

29 et 30 novembre : Marché de Noel

5 décembre : Soirée « jeux de société » avec l'association Récréabulle

13 décembre : En attendant le Père Noel



Tribune libre

Ensemble un avenir pour Messy

Christian Ostrowski

Pas d'article remis

Espace publicitaire



VISIOSHIELD

Votre Partenaire Sécurité
Particuliers & Professionnels

Alarme - Vidéosurveillance - Contrôle d'Accès - WIFI

 +33618863018
 yluslac@visioshield.fr
 www.visioshield.fr
 33 rue de Moulinçon, 77410 MESSY


**Partenaire
de Securitas**

 Votre devis en ligne sur : www.visioshield.fr

Les Ambulances de Claye



Transport assis Conventionné
Consultations
Dialyses
Kiné etc...

09 75 22 87 47

17 rue de Verdun - 77410 Claye Souilly

Pour vous permettre le remboursement de votre transport,
veuillez demander les papiers suivants :

* CONSULTATION	Bon de transport aller et retour
	Feuille de soins
	Voir si Certificat de passage 100%
* HOSPITALISATION	Bon de transport
	Bulletin de situation
* SORTIE D'HOSPITALISATION	Bon de transport
	Bulletin de sortie

*Par avance, merci
L'ambulancier*



Horaires d'ouverture de la mairie :

Les lundi/mardi et vendredi de 09h à 12h et de 14h à 18h

Le mercredi de 09h à 12h et fermée l'après-midi

Le jeudi de 09h à 12h et de 14h à 19h

Le guichet de La Poste est ouvert aux mêmes horaires que la mairie

Directeur de publication : Carlos Neto

Rédaction : Cristina Miguez Dominguez

Tirage : 600 exemplaires

Imprimé par la mairie de Messy

ISSN : 2777-7936

Ne pas jeter sur la voie publique